

édito



La loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), votée cet été, constitue le 3^{ème} volet de la réforme des territoires. Elle va profondément modifier les contours de l'action publique en y plaçant au centre les intercommunalités.

Si la Lomagne Gersoise avait déjà anticipé le transfert de certaines missions (aire d'accueil des gens du voyage, gestion des déchets ménagers, instruction mutualisée des permis de construire), de nouvelles compétences obligatoires lui seront automatiquement confiées d'ici à 2020, comme la gestion des milieux aquatiques, la prévention des inondations, l'eau, l'assainissement...

Cependant, cette réforme engagée dans un contexte financier et économique particulièrement difficile et contraignant, ne doit pas nous empêcher de construire et d'avancer sur notre projet de territoire en définissant par nous-mêmes les compétences les mieux à même d'être portées par la Lomagne Gersoise.

C'est en ce sens que le Conseil communautaire a décidé, le 17 septembre dernier, de proposer aux communes membres de transférer les compétences tourisme, bâtiments scolaires et animation commerciale à l'échelle intercommunale.

L'objectif reste toujours le même : rechercher l'échelon le plus pertinent pour structurer l'action des communes et de la Lomagne Gersoise en mutualisant les services et compétences, diminuer la dépense publique pour maintenir un haut niveau d'investissement, et continuer de jouer la carte de la solidarité territoriale, incontournable, en particulier en milieu rural...

Ruralement proche !

Jean-Louis CASTELL
Président de la Lomagne Gersoise

À LA UNE

La loi NOTRe dessine l'intercommunalité de demain

La loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) va bouleverser les compétences communautaires d'ici à 2020. Les communautés de communes se voient confier progressivement une série de compétences nouvelles. Elles sont placées au centre du bloc communal en interlocutrices privilégiées des régions.

La loi NOTRe vise 3 objectifs pour les intercommunalités :

- ❶ **Les conforter dans leurs compétences historiques** en élargissant leur rôle en matière d'aménagement et de développement économique (en y incluant notamment la politique locale du commerce et le développement touristique) ;
- ❷ **Les renforcer par le transfert de nouvelles compétences obligatoires** comme la gestion de l'eau, l'assainissement, les aires d'accueil des gens du voyage, la collecte et le traitement des déchets, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations ;
- ❸ **Leur laisser plus d'initiative** en soumettant les compétences optionnelles à l'intérêt communautaire.

REPÈRES

La loi NOTRe fixe des objectifs à l'horizon 2020-2025 pour :

- **simplifier l'organisation territoriale ;**
 - mutualiser les moyens aux différentes échelles ;
 - renforcer la coordination entre niveaux de collectivités ;
 - réorganiser les services déconcentrés de l'Etat ;
- **identifier les priorités stratégiques et les choix d'investissement ;**
- **réduire les surcoûts imposés aux politiques locales depuis plusieurs années.**

FOCUS SUR LA NOTION D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Il s'agit de fixer la ligne de partage entre ce qui relève du rôle des communes et de celui de la communauté.
Par exemple, pour la voirie, sont d'intérêt communautaire les voiries qui concourent au désenclavement, au développement économique et touristique.

COMPÉTENCES MODIFIÉES PAR LA LOI NOTRe

AU TITRE DES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

1. Aménagement de l'espace
2. Développement économique + Tourisme
3. Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
4. Aires d'accueil des gens du voyage
5. Collecte et traitement des déchets
6. Assainissement
7. Eau

AU TITRE DES COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- 3 compétences au moins parmi :
1. Environnement
 2. Politique du logement et du cadre de vie
 3. Voirie
 4. Equipements culturels et sportifs et de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire
 5. Action sociale d'intérêt communautaire
 6. Maisons de services au public

LOMAGNE GERSOISE

3 NOUVELLES COMPÉTENCES pour le projet de territoire 2014-2020

Parallèlement aux évolutions législatives, la Lomagne Gersoise poursuit la mise en œuvre du projet de territoire en proposant aux communes membres de transférer 3 nouvelles compétences à la communauté de communes.

1

DÉVELOPPER LE TOURISME À L'ÉCHELLE COMMUNAUTAIRE

Les formidables richesses et qualités de notre territoire, centrées autour du **thermalisme**, du **bien-être**, de la **culture scientifique**, du **patrimoine**, du **tourisme agricole**, pourront être mutualisées à l'échelle de la Lomagne Gersoise dans la perspective de donner plus d'ampleur et de résonance au travail des professionnels du secteur et leur permettre d'attirer et d'accueillir de plus nombreux touristes.

Une large concertation des responsables du tourisme et des élus du territoire a été menée.

En décidant de transférer la compétence tourisme à la communauté de communes, les élus souhaitent porter une stratégie globale s'intégrant dans un projet de territoire à l'échelle de la Lomagne Gersoise, **appuyée sur la destination Gers**. En 2016, un établissement public intercommunal pourra être créé et regroupera les personnels des 3 offices de tourisme actuels (Lectoure, Fleurance et La Romieu), avec une réflexion d'ores et déjà engagée pour **des accueils itinérants** selon les saisons et événements du territoire.



Photo : PPDG©2009MatthewWeinreb_23

LES ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

La question de l'école est discutée depuis plusieurs mois au sein de la Lomagne Gersoise avec les maires et les services de l'Education Nationale. Dans un contexte difficile pour le département du Gers, au cœur de **"l'hyper ruralité"**, les différentes concertations menées ont permis d'engager le virage du scolaire sur notre territoire.

La communauté de communes sera chargée, si les communes en font le choix, d'une part de les accompagner dans la réalisation d'un **schéma des bâtiments scolaires et périscolaires**, et d'autre part d'en porter les investissements qui seront adoptés par chaque regroupement pédagogique. L'objectif consiste à proposer à l'Education Nationale **un projet de territoire concerté et raisonné**, pour maintenir un maillage pertinent des écoles primaires sur l'ensemble de la Lomagne Gersoise et tenter de **conserver le plus grand nombre d'écoles et de classes sur le territoire communautaire**.



2

3

L'ANIMATION COMMERCIALE

Parce que les commerces et services de proximité demeurent des activités essentielles à la vitalité de notre territoire rural, le transfert de la compétence **"politique locale du commerce"** est aujourd'hui essentiel pour conserver la qualité de vie dans nos communes, renforcer les liens sociaux et donc maintenir les populations sur l'ensemble du territoire communautaire.

En portant la politique locale du commerce à l'échelle de la communauté de communes, les élus souhaitent poursuivre le travail entrepris par les communes de Fleurance et Lectoure, en lien avec les associations de commerçants, et engager une véritable politique à l'échelle de l'ensemble des communes pour accompagner **l'offre de services** la plus complète possible.



Désormais, retrouvez l'actualité complète
de la Lomagne Gersoise sur Facebook :

www.facebook.com/LomagneGersoise

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Depuis le précédent En Commun, nous vous proposons un panorama des acteurs de **l'économie sociale et solidaire** implantés en Lomagne Gersoise. Après les Jardins de Cocagne à Fleurance en juin dernier, voici la Régie Rurale de Services de Lomagne, entreprise d'insertion basée à Lectoure.

Dans les prochains numéros, cette rubrique sera consacrée aux **sociétés coopératives et participatives (SCOP)** du territoire. Ces sociétés, soumises à l'impératif de rentabilité comme toute entreprise, bénéficient d'une gouvernance démocratique et d'une répartition des résultats prioritairement affectée à la pérennité des emplois et du projet d'entreprise.

LA RÉGIE RURALE DE SERVICES DE LOMAGNE : une structure d'insertion par l'économie

La Régie Rurale de services de Lomagne est une association, créée en 2002, dont le conseil d'administration est composé d'habitants, d'élus et de professionnels. **Elle propose des SERVICES DE PROXIMITÉ aux particuliers, professionnels, collectivités locales et associations, dans l'objectif de mettre en condition de travail les bénéficiaires des minima sociaux et du RSA.** Il s'agit à la fois de **CRÉER DE L'EMPLOI** pour des personnes en difficulté, en leur proposant des formations dans diverses disciplines (conduite d'engins de manutention, utilisation de produits phytosanitaires, ménage) et des parcours diplômants (certificat d'aptitude à la conduite en sécurité, habilitation électrique...), et d'**ÉTABLIR OU RENFORCER LE LIEN SOCIAL** en mobilisant les acteurs du territoire. La Régie Rurale s'implique dans un processus d'accompagnement qui va au-delà de la dimension professionnelle.

LES SERVICES PROPOSÉS

- **Entretien d'espaces verts** (tonte au tracteur, tonte traditionnelle, taille de haies, débroussaillage, désherbage thermique, sulfatage, taille de fruitiers)
- **Aide au jardinage** (entretien massifs, jardins)
- **Petit bricolage** (pose étagères, changement de vitres, petit travaux maçonnerie)
- **Débarrassage de caves et greniers**
- **Ménage** (ménage d'entretien d'urgence, de résidence secondaire).

L'ÉQUIPE



QUELQUES CHIFFRES

- **Création : 2002**
- **Nombre d'emplois : 14**
11 en insertion, 1 encadrant, 1 CDI, 1 CDD
- **Activité : 70% espaces verts**
20% bricolage / 10% ménage
- **50% de déduction fiscale pour les particuliers**
- **Nombre de services rendus en 2014 : + de 1000**
- **Nombre d'adhérents : 230 + une 20^{aine} de collectivités**

>>> **CONTACT : Régie Rurale des Services de Lomagne - Zone industrielle La Couture - 32700 LECTOURE**
Pour tout renseignement et demande de devis gratuit : 05 62 68 57 78 - 06 72 75 41 49 - regierurale@orange.fr



Cette rubrique présente les initiatives menées sur le territoire par différents acteurs (collectivités, entreprises, associations...). Si vous souhaitez nous faire part d'une démarche intéressante, contactez-nous : **05 62 64 22 55 - communaute-de-communes@lomagne-gersoise.com**

La Lomagne Gersoise, accessible 24h/24 et 7j/7 : www.lomagne-gersoise.com

et l'information économique sur www.pole21.com

BIENVENUE aux nouveaux arrivants

La Lomagne Gersoise, se positionnant activement comme territoire d'accueil de nouvelles populations et d'acteurs économiques, a le plaisir de vous présenter à chaque numéro quelques nouveaux arrivants économiques qui contribuent au dynamisme du territoire. Retrouvez l'ensemble des annonces et présentations détaillées sur notre site web : <http://www.lomagne-gersoise.com/Les-entreprises-locales>

restauration

PIZZERIA LA GERSOISE

- 21 du Naudet - 32700 Lectoure
- 05 62 68 26 56
- pizzeria-la-gersoise@orange.fr

Mme Valérie Gaussens a repris le restaurant-pizzeria situé sur la zone d'activités de Lectoure. Très attachée à l'utilisation de produits locaux de qualité, elle vous propose notamment un très large choix de pizzas et un plat chaque jour différent.

Fermé le lundi et le dimanche midi.



services

AMBIANCE COIFFURE

- 63 rue Adolphe Cadéot - 32500 Fleurance
- 05 62 70 95 97
- ambiancecoiffure@hotmail.com
- www.facebook.com/gwenola.salon.ambiance.coiffure

Gwenola Pineau vous accueille sur rendez-vous du mardi au samedi dans son nouveau salon Ambiance Coiffure. Une large gamme de produits est disponible. Elle propose notamment des lissages brésiliens à prix compétitifs.



services

AGENCE IMPAK'T

- 81 rue Gambetta - 32500 Fleurance
- 05 62 64 39 30 - 06 13 34 37 24
- impakt@stopcom.net - www.impakt-cpo.fr

Pour sa 10^{ème} année d'existence, l'agence Impak't, spécialisée dans l'objet et le textile publicitaire, l'équipement sportif et les cadeaux d'affaires, déménage dans de nouveaux locaux situés à côté de la Poste de Fleurance. Stéphanie Bloc vous présente une palette de réalisations, produits et nouveautés.



artisanat

PAULINE STARCK ATELIER

- 32500 Fleurance - 06 75 53 21 82
- pauline-starck@hotmail.fr
- <http://pauline-starck-atelier.alittlemarket.com>
- www.facebook.com/pauline.starck.atelier

Diplômée en création de vêtements sur mesure, en art textile et broderie, Pauline Starck réalise des robes de mariée, de soirée et des tenues de cérémonie. Elle conçoit également des bijoux textiles et brodés qui sont en vente via son site internet et peuvent être réalisés à la demande pour des envies spécifiques.



commerce

FLO ET KATH

- 75, rue de la République - 32500 Fleurance
- 06 95 35 67 65
- flokath@gmail.com

Une nouvelle boutique de Loisirs Créatifs et de Dépôt Vente vient d'ouvrir à Fleurance. Martine Fuster vous sensibilisera à l'Upcyclage afin de redonner une seconde vie à des objets, accessoires, vêtements... Du matériel est disponible et utilisable sur place (scies, pyrograveur, machine à coudre, etc). Ateliers tous les après-midis.



services

MULTISERVICES Le Chemin de Tables

- Au village - 32700 Marsolan
- 09 72 50 70 66
- chemindetables@gmail.com

Mme Monique Delacoste est la gérante d'un nouveau commerce sur la commune de Marsolan. Hormis la vente de produits d'alimentation générale, elle propose également divers services très utiles comme le dépôt de pain, le relais Poste, un point Snack et la vente de boissons.



services

INSTITUT GRAIN DE BEAUTÉ

- 101 bis rue Pasteur - 32500 Fleurance
- 05 62 70 97 24 - 06 64 90 67 08
- **facebook : Institut Grain de beauté Fleurance**

Leila Sempere a ouvert cet été son institut de beauté. De multiples soins et prestations esthétiques (corps, visage, mains, pieds...) sont proposés ainsi que des techniques de maquillage.



commerce

L'ÉPICERIE

- 119 Rue nationale - 32700 Lectoure
- 05 62 68 54 09

Mercedes est la nouvelle gérante de L'Épicerie située au bas de la rue Nationale à Lectoure. Outre des produits d'alimentation générale et divers accessoires pour la maison et produits d'usage quotidien, Mercedes propose des produits locaux ainsi que des Bières du Monde. Ouvert jusqu'à 21h.



restauration

LE POULAILLER (DÉCALÉ)

- 26 place de la République - 32500 Fleurance
- 06 62 36 31 12
- **Facebook : le poulailler décalé**

Christine Rouvière est la nouvelle gérante du salon de thé situé dans le centre de Fleurance. Elle vous propose de passer un agréable moment tout en dégustant des pâtisseries maison, des cafés-gourmands et de la petite restauration de saison.



services

TAXIS LUCIEN

- 84 rue Pasteur - 32500 Fleurance
- 05 62 06 67 59 et 06 25 52 22 34
- contact@taxis-lucien.fr
- www.taxis-lucien.fr

Lucien Bourguignon est le successeur des Taxis Roques. Située au sein du même local commercial, l'entreprise propose les services identiques, notamment en ce qui concerne les transports pour motif médical en accord avec les caisses d'Assurance Maladie. Les Taxis Lucien sont équipés d'un véhicule 7 places.



restauration

LE BASTARD

- Rue Lagrange - 32700 Lectoure
- 05 62 68 82 44 -
- <http://www.hotel-de-bastard.com/>
- **Facebook : Hôtel De Bastard**

M. et Mme Birckel sont les nouveaux dirigeants de l'Hôtel-Restaurant De Bastard. Ils sont attachés à un objectif : produire une envie, celle de revenir. Ils vous proposent notamment une cuisine raffinée et savoureuse, avec un personnel entièrement dévoué à sa clientèle.



Le service économie de la CCLG est à votre disposition pour vous accompagner dans la création et le suivi de votre entreprise.
Contact : 05 62 29 52 40
economie@lomagne-gersoise.com